

# OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DES RÉSEAUX EN FIBRE OPTIQUE

**CHIFFRES JUSQU'À JANVIER 2024** 

18 juillet 2024



# Observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique

Consciente des enjeux liés à la qualité de l'exploitation des réseaux en fibre optique (FttH), et dans un contexte où ces réseaux deviennent la nouvelle infrastructure de référence en France comme support des services de télécommunications et notamment d'accès fixe à internet, l'Arcep a mis en place dès 2019 des travaux de concert avec les opérateurs afin de résoudre les difficultés observées.

L'Arcep rend régulièrement compte sur <u>son site internet</u> de l'avancée de ces travaux qui se concentrent autour de deux axes principaux :

- d'une part, l'amélioration de la qualité des interventions des techniciens des opérateurs commerciaux sur les réseaux en fibre optique, accompagnée d'un renforcement des contrôles et la correction des malfaçons;
- d'autre part, la reprise des réseaux générant le plus d'incidents incluant pour la plupart une remise en état des points de mutualisation et de l'ensemble des infrastructures en zone arrière du point de mutualisation, une analyse du dimensionnement du réseau et la remise en cohérence des systèmes d'information avec la réalité du terrain.

Pour apprécier dans la durée les effets de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la qualité des interventions sur les réseaux et les effets des plans de reprise des réseaux engagés par les opérateurs d'infrastructure, l'Arcep a mis en place un observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique dont la première édition a été publiée en juillet 2023.

L'Arcep rend publiques des informations qu'elle collecte auprès des opérateurs d'infrastructures et des opérateurs commerciaux, afin de permettre d'apprécier la qualité perçue par l'utilisateur final au travers des taux de pannes et d'échecs au raccordement identifiés par les opérateurs commerciaux à l'échelle de chaque réseau et chaque département.

Cette nouvelle édition de l'observatoire est l'occasion de rendre compte de l'évolution des taux de pannes et d'échecs au raccordement tels que définis dans le premier observatoire, publié fin juillet 2023. Une annexe est ainsi présente afin de mettre à disposition un suivi de l'évolution des taux de pannes et des taux d'échecs de raccordement par réseau.

Entre la publication de la dernière édition de cet observatoire et la présente publication, les travaux d'amélioration des méthodes de production des données se sont poursuivis et ont permis dans le présent observatoire de fiabiliser les données de Free pour le suivi des pannes et de prendre en compte les données de Free pour le suivi des échecs de raccordement.

Des travaux sont par ailleurs en cours afin de compléter cet observatoire, à l'occasion de prochaines éditions, avec des indicateurs complémentaires permettant, d'une part, de mieux rendre compte de l'expérience des utilisateurs et d'autre part, de rendre compte du respect des processus industriels par les opérateurs commerciaux pour la réalisation des raccordements.

# 1 Les taux de pannes

# 1.1 Méthodologie

Les utilisateurs peuvent rencontrer des pannes qui se traduisent par une indisponibilité temporaire des services fournis (accès à internet, téléphonique, etc.). Afin de mesurer l'ampleur des difficultés, l'Arcep suit l'évolution, par réseau et par département, du taux de pannes mensuel.

**Définition :** le taux de pannes mensuel est défini comme le nombre de pannes<sup>1</sup> signalées par les opérateurs commerciaux à l'opérateur d'infrastructure pendant le mois considéré, rapporté au nombre de lignes en fibre optique en service<sup>2</sup>.

La lecture des données ci-dessous doit s'accompagner de quelques précautions d'interprétations : les pannes sont comptabilisées au niveau des échanges entre les opérateurs commerciaux et les opérateurs d'infrastructure. Cet indicateur ne recouvre donc pas l'ensemble des pannes, notamment celles dont la résolution relève des seuls opérateurs commerciaux (par exemple la panne d'un équipement actif ou un défaut sur le raccordement final).

Par ailleurs, les données utilisées sont celles fournies par l'opérateur commercial. Elles peuvent différer des données produites par l'opérateur d'infrastructure car ce dernier peut notamment ne pas prendre en compte certains signalements des opérateurs commerciaux, considérés comme des signalements à tort. L'Arcep a retenu pour l'établissement des infographies ci-dessous les données provenant des opérateurs commerciaux considérant que celles-ci reflètent mieux a priori l'expérience des utilisateurs finals ; il convient donc de noter que les signalements pris en compte ne relèvent pas nécessairement in fine de la responsabilité des opérateurs d'infrastructure.

Les données concernant les réseaux situés en outremer ne sont pas présentées car les opérateurs commerciaux n'ont pas communiqué suffisamment de données pour ces réseaux à ce stade. Certains petits réseaux ont également été retirés car, du fait du faible nombre d'abonnés, les indicateurs n'apparaissaient pas significatifs.

Depuis le dernier observatoire, les travaux d'amélioration des méthodes de production des données par les opérateurs se sont poursuivis et ont permis de fiabiliser les données relatives aux pannes de Free dans le présent observatoire, y compris sur l'historique depuis janvier 2022.

### 1.2 Résultats

Les résultats montrent une situation contrastée en fonction des réseaux considérés : ces résultats sont représentés ci-dessous par une carte (cf. figure 1) et par une infographie (cf. figure 2).

3/26

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les pannes sont comptabilisées comme le nombre de tickets signalés par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nombre d'abonnés actifs au premier jour du mois, fourni par les opérateurs commerciaux. La source de données a évolué entre le présent observatoire et les précédents, pour lesquels le nombre de ligne en service était estimé à partir des parcs d'accès actifs transmis par les opérateurs commerciaux dans le cadre de la collecte trimestrielle d'informations concernant le déploiement et la commercialisation des réseaux fixes à haut et très haut débit (décision n° 2018-0170 de l'Arcep)

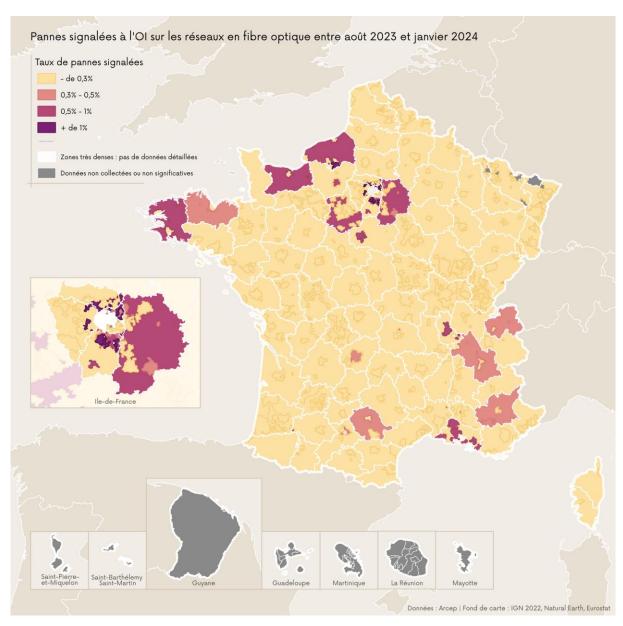
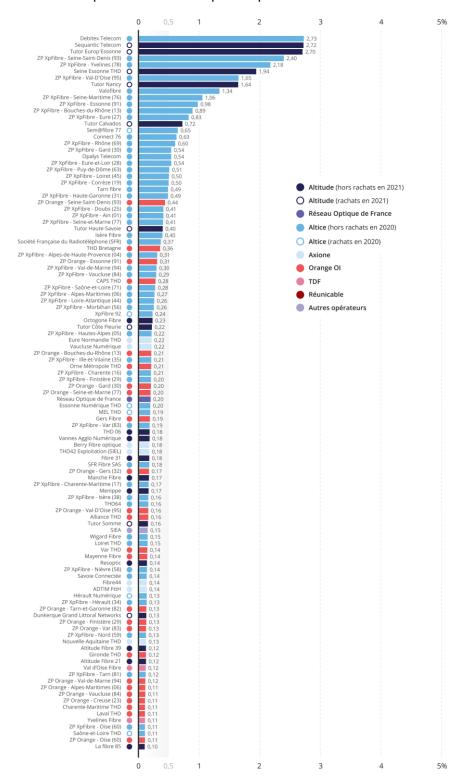


Figure 1 : Taux de pannes<sup>3</sup>, signalées par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure, mensuel moyenné sur 6 mois (août 2023 - janvier 2024) par réseau et par département, données fournies par les opérateurs commerciaux

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir définition supra

### Le diagramme ci-dessous représente le taux de pannes par réseau<sup>4</sup>.



<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> XpFibre (ex-SFR FTTH), filiale d'Altice, a racheté en novembre 2020 la société Covage, et a cédé à Altitude en septembre 2021 une partie des réseaux de Covage suite à des engagements pris auprès de la Commission européenne. Free Infrastructure, filiale du du groupe Iliad dédiée à l'exploitation de son réseau en fibre optique, a été renommée Réseau Optique de France en 2023.

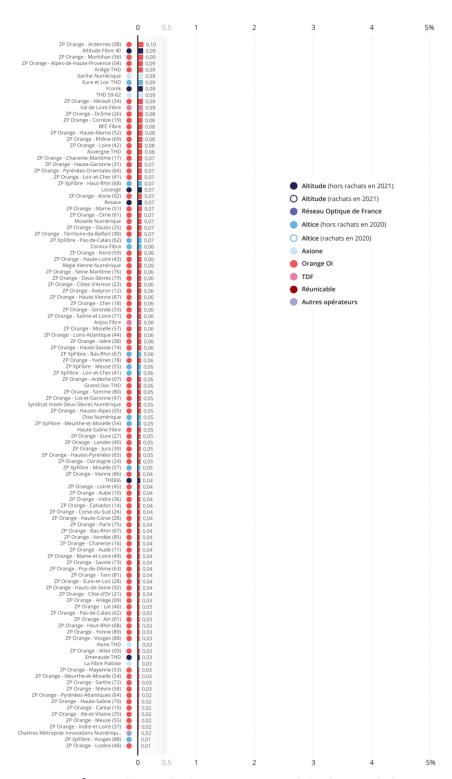


Figure 2 : Taux de pannes<sup>5</sup>, signalées par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure, mensuel moyenné sur 6 mois (août 2023 - janvier 2024) par réseau<sup>6</sup>, données fournies par les opérateurs commerciaux

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir définition supra

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> ZP : zone privée, regroupe les zones AMII (appel à manifestation d'intention d'investissement), AMEL (appel à manifestation d'engagements locaux), les zones très denses et les autres zones où les opérateurs d'infrastructure déploient sur leurs fonds propres.

Les données permettent également de suivre l'évolution dans le temps du taux de pannes mensuel agrégé par maison-mère d'opérateurs (cf. figure 3).

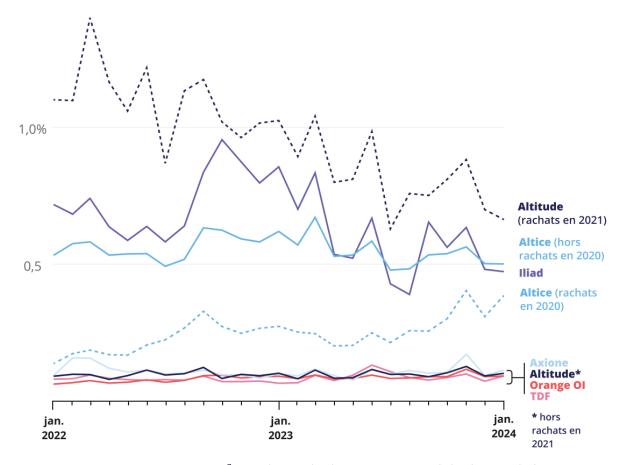


Figure 3 : Evolution du taux de pannes<sup>7</sup> signalées par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure, mensuel, agrégé par maison-mère d'opérateurs entre janvier 2022 et janvier 2024, données fournies par les opérateurs commerciaux.

Les résultats montrent une situation contrastée en fonction des réseaux considérés.

Globalement, les taux de pannes sont plutôt stables par rapport au dernier observatoire. Une hausse du taux de panne est visible sur les départements touchés par la tempête Ciaran début novembre 2023. L'Autorité constate également que les réseaux d'Altitude rachetés en 2021 qui font l'objet de plans de remise en état voient leur taux diminuer dans le temps, tout en restant supérieurs aux standards du marché.

L'Arcep tient à souligner que l'appréciation de l'évolution des indicateurs portant sur le signalement des incidents sur le réseau doit s'apprécier sur le long terme.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir définition supra

### 2 Les échecs de raccordement

# 2.1 Méthodologie

Certaines tentatives de raccordement aux réseaux en fibre optique peuvent se traduire, pour les utilisateurs concernés, par un échec. Afin de mesurer l'ampleur des difficultés, l'Arcep suit l'évolution, par réseau et par département, du taux mensuel d'échecs de raccordement.

**Définition**: le taux mensuel d'échecs au raccordement est défini comme le nombre de tentatives de raccordement à la fibre optique initiées au cours du mois considéré qui se sont soldées par un échec imputable à l'opérateur d'infrastructure selon l'opérateur commercial<sup>8</sup>, rapporté au nombre de tentatives de raccordement initiées au cours de ce mois qui ont fait l'objet d'un compte-rendu d'intervention<sup>9</sup>. Pour cette édition de l'observatoire, les données sont prises en compte jusqu'au 29 février 2024<sup>10</sup>

La lecture des données ci-dessous doit s'accompagner de quelques précautions d'interprétations : les échecs au raccordement sont comptabilisés au niveau des flux entre l'opérateur commercial et l'opérateur d'infrastructure. En fonction de la pratique de l'opérateur commercial, les échecs peuvent être signalés soit dès la première tentative qui s'est soldée par un échec, soit à la suite de plusieurs tentatives de la part de l'opérateur commercial pour raccorder le logement ou le local professionnel.

Par ailleurs, les données utilisées sont celles fournies par l'opérateur commercial. Elles peuvent différer des données produites par l'opérateur d'infrastructure car ce dernier peut notamment ne pas prendre en compte certains signalements des opérateurs commerciaux, considérés comme des signalements à tort. L'Arcep a retenu pour l'établissement des infographies ci-dessous les données provenant des opérateurs commerciaux considérant que celles-ci reflètent mieux a priori l'expérience des utilisateurs finals ; il convient donc de noter que les signalements pris en compte ne relèvent pas nécessairement in fine de la responsabilité des opérateurs d'infrastructure.

Depuis le dernier observatoire, les travaux d'amélioration des méthodes de production des données par les opérateurs se sont poursuivis et ont permis d'intégrer les données de Free dans le présent observatoire, y compris sur l'historique depuis janvier 2022.

De plus des travaux sont en cours pour quantifier les comptes-rendus d'échecs de raccordement correspondant à des échanges d'informations complémentaires entre l'opérateur d'infrastructure et l'opérateur commercial pour caractériser un échec précédent, déjà comptabilisé. Ces pratiques existent de façon plus ou moins importante chez plusieurs opérateurs d'infrastructure, ce qui peut nuire à la comparabilité des données entre opérateurs d'infrastructure. La prise en compte de ces occurrences conduit à surestimer le taux de tentatives de raccordement se soldant par un échec. Le résultat de ce travail de quantification a abouti à ce stade avec un seul opérateur d'infrastructure (Altitude Infra). Il est présenté à la figure 4 : celle-ci compare les taux d'échecs de raccordement sur les réseaux d'Altitude Infra selon que l'on tient compte, ou non, de ces occurrences. Ce processus d'échange d'informations complémentaires a toutefois vocation à être remplacé à horizon quelques

Les données des derniers mois d'analyse doivent donc être considérées comme des données provisoires

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> L'opérateur commercial informe l'opérateur d'infrastructure de la cause de l'échec de son intervention dans son compte rendu d'intervention. La caractérisation de l'échec au raccordement est effectuée par l'opérateur commercial au travers d'un code échec et peut donc être différente de la caractérisation par l'opérateur d'infrastructure (cas des échecs déclarés à tort par les opérateurs commerciaux).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Compte-rendu STOC (CR STOC)

mois par un autre flux d'échange d'information qui ne reposera plus sur l'utilisation des compte-rendu d'échecs de raccordement.

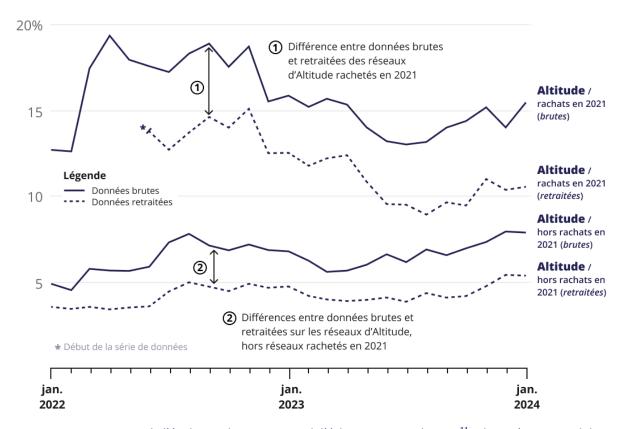


Figure 4 : Comparaison de l'évolution du taux mensuel d'échecs au raccordement selon qu'on comptabilise (données brutes) ou non (données retraitées) les comptes-rendus d'échecs de raccordement correspondant à des échanges d'informations complémentaires entre l'opérateur d'infrastructure et l'opérateur commercial

Les figures du présent document sont calculées sur la base des taux bruts pour tous les opérateurs d'infrastructure, sauf mention contraire. Par soucis d'exhaustivité, le résultat des retraitements sur les réseaux d'Altitude Infra est également présenté figure 6.

Les données concernant les réseaux situés en outremer ne sont pas présentées car les opérateurs commerciaux n'ont pas communiqué suffisamment de données pour ces réseaux à ce stade. Certains petits réseaux ont également été retirés car, du fait du faible nombre d'abonnés, les indicateurs n'apparaissaient pas significatifs.

### 2.2 Résultats

L'Arcep observe des disparités entre les réseaux, dont les résultats sont représentés ci-dessous par une carte (cf. figure 5) et par une infographie (cf. figure 6).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Voir définition supra

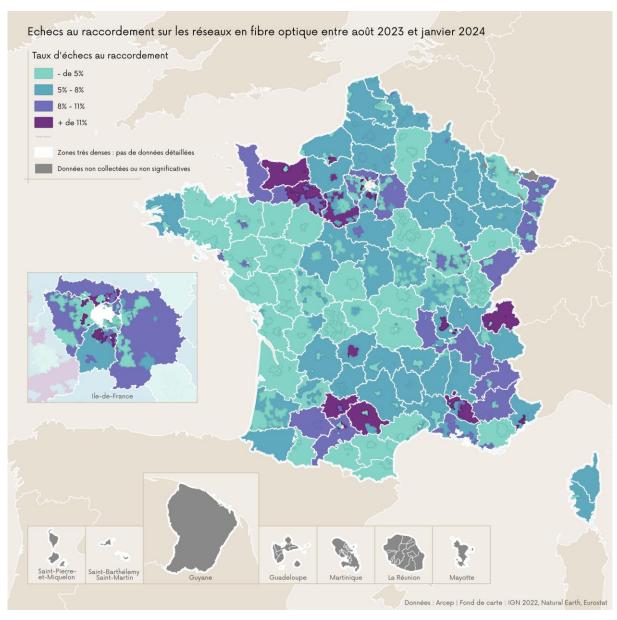
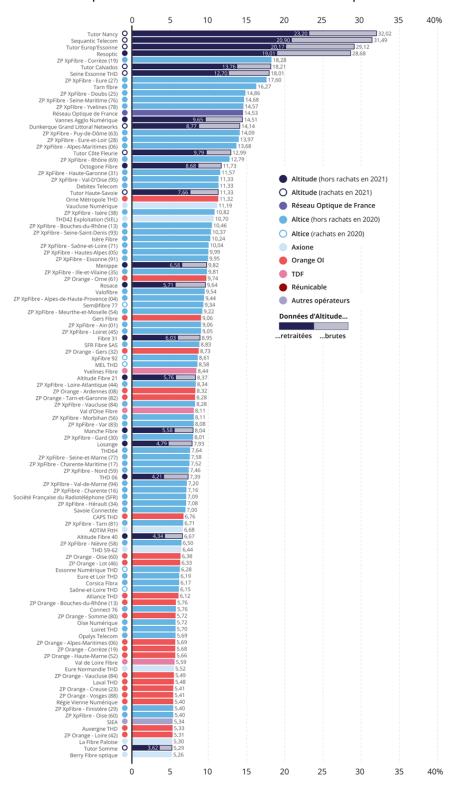


Figure 5 : Taux mensuel d'échecs au raccordement<sup>12</sup> moyenné sur 6 mois (août 2023 - janvier 2024) par réseau et par département, données fournies par les opérateurs commerciaux (données brutes, hors retraitements expliqués en partie 2.1)

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir définition supra

# Le diagramme ci-dessous représente le taux d'échecs au raccordement par réseau<sup>13</sup>.



<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> XpFibre (ex-SFR FTTH), filiale d'Altice, a racheté en novembre 2020 la société Covage, et a cédé à Altitude en septembre 2021 une partie des réseaux de Covage suite à des engagements pris auprès de la Commission européenne. Free Infrastructure, filiale du groupe Iliad dédiée à l'exploitation de son réseau en fibre optique, a été renommée Réseau Optique de France en 2023.

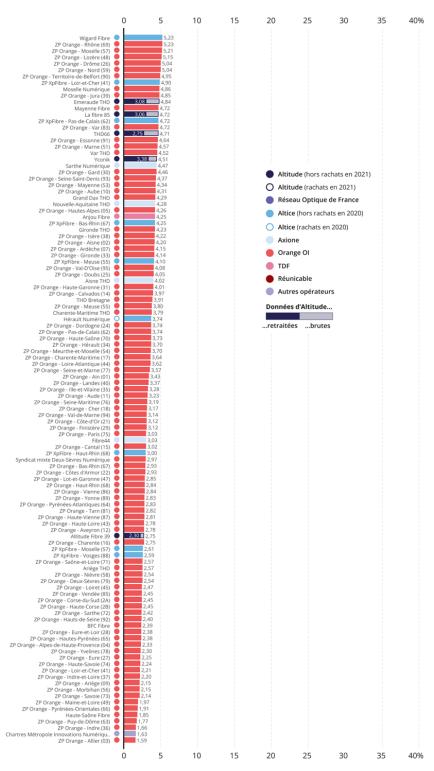


Figure 6 : Taux mensuel d'échecs au raccordement<sup>14</sup> moyenné sur les 6 derniers mois (août 2023 - janvier 2024) par réseau<sup>15</sup>, données fournies par les opérateurs commerciaux

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir définition supra

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> ZP: zone privée, regroupe les zones AMII (appel à manifestation d'intention d'investissement), AMEL (appel à manifestation d'engagements locaux), les zones très denses et les autres zones où les opérateurs d'infrastructure déploient sur leurs fonds propres.

Les données permettent également de suivre l'évolution dans le temps du taux d'échecs<sup>16</sup> de raccordement agrégés par maison-mère d'opérateurs (*cf.* figure 7).

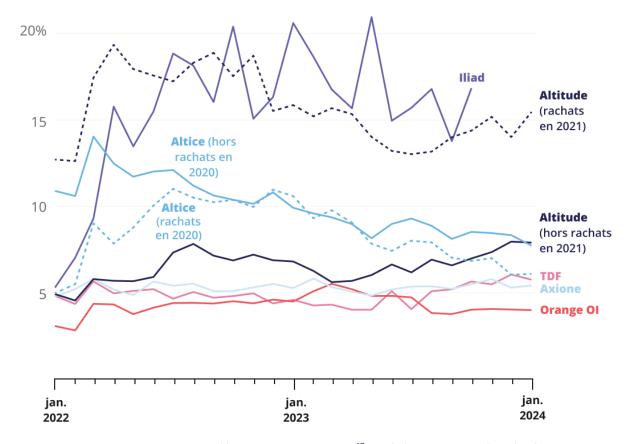


Figure 7 : Evolution du taux mensuel d'échecs au raccordement<sup>17</sup>, agrégé par maison-mère d'opérateurs entre janvier 2022 et janvier 2024, données fournies par les opérateurs commerciaux (données brutes, hors retraitements expliqués en partie 2.1)

Les données transmises par les opérateurs commerciaux sur les trois derniers mois de l'observatoire (de novembre 2023 à janvier 2024) sur les réseaux d'Iliad ne sont pas significatives, elles ne sont donc pas prises en compte dans cet observatoire du fait de données incomplètes fournies par les opérateurs commerciaux sur les derniers mois.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Concernant les tentatives de raccordement initiées durant les mois précédant octobre 2023, le résultat de ces tentatives est constaté ici jusqu'à fin février 2024. Dans l'observatoire publié en février 2024, les résultats étaient constatés fin novembre 2023, certaines tentatives de raccordement n'étaient donc pas encore terminées, en particulier pour les derniers mois (août-octobre).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Voir définition supra

L'Autorité observe une tendance à l'amélioration des taux d'échecs au raccordement sur certains territoires et notamment sur les réseaux d'Altice. La hausse observée des échecs au raccordement sur les réseaux d'Altitude à partir de novembre 2023 coïncide avec la mise en place d'un contrôle renforcé des processus d'intervention des techniciens<sup>18</sup>.

Cette évolution doit toutefois être confirmée sur la durée, les indicateurs pouvant subir des variations saisonnières. L'arrêt temporaire des opérations de raccordement par les opérateurs commerciaux, notamment lorsque des opérations de remises en état sont engagées par les opérateurs d'infrastructure, peut également contribuer aux baisses observées.

L'Arcep tient donc à souligner que l'évolution des indicateurs portant sur les échecs au raccordement doit donc s'apprécier sur le long terme.

### 3 Provenance des informations utilisées

Les données permettant de calculer les taux d'échecs au raccordement et les taux de pannes présentés dans cet observatoire sont collectées par l'Arcep dans le cadre de la mise en œuvre d'engagements spécifiques pris par les opérateurs commerciaux et d'infrastructure en avril 2021. Ces derniers fournissent mensuellement à l'Autorité des données détaillées à la maille du réseau et du département permettant notamment de suivre l'évolution, par réseau, par maison-mère d'opérateurs d'infrastructure et par département, du taux de pannes et du taux d'échecs au raccordement.

### Mise à disposition

Les données utilisées pour réaliser les cartes et infographies des parties 1 et 2 sont <u>mises à disposition</u> par l'Arcep.

Par ailleurs, l'Autorité collecte auprès des opérateurs d'infrastructure, par le biais de la décision n° 2020-1432 de l'Arcep en date du 8 décembre 2020, un certain nombre d'indicateurs de qualité de service à la maille de leur réseau. Cette décision prévoit une transmission mensuelle des indicateurs à l'Arcep à partir d'avril 2021 et une publication sur leur site internet à partir de juillet 2021.

14/26

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Afin de mieux contrôler la réalisation des raccordements, Altitude a mis en production en novembre 2023 une évolution de son outil e-mutation qui conduit à limiter la capacité donnée aux techniciens de changer de route optique en autonomie au cours de la réalisation d'un raccordement.

### **ANNEXE**

Cette annexe a été ajoutée afin de mettre à disposition un suivi de l'évolution des taux de pannes par réseau et des taux d'échecs de raccordement. Les taux sont calculés sur une moyenne de 6 mois, ce qui permet de visualiser les évolutions en s'affranchissant des phénomènes ponctuels pouvant affecter le niveau des indicateurs sur une période courte.

# 1 Historique du taux de pannes

Entre la dernière publication de cet observatoire et la présente publication, des travaux d'amélioration des méthodes de production des données relatives au suivi pannes ont eu lieu entre les opérateurs d'infrastructure et les opérateurs commerciaux, menant à des correctifs dans les données des mois de février 2023 à octobre 2023 par rapport à celles publiées début février 2024.

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Février 2023 - Juillet 2023	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ADTIM FttH	Axione	0,11%	0,11%	0,14%
Aisne THD	Axione	0,04%	0,03%	0,03%
Alliance THD	Orange OI	0,16%	0,18%	0,16%
Altitude Fibre 21	Altitude	0,08%	0,11%	0,12%
Altitude Fibre 39	Altitude	0,00%	0,08%	0,12%
Altitude Fibre 40	Altitude	0,10%	0,11%	0,09%
Anjou Fibre	TDF	0,08%	0,07%	0,06%
Ariège THD	Orange OI	0,11%	0,12%	0,09%
Auvergne THD	Orange OI	0,06%	0,08%	0,08%
Berry Fibre optique	Axione	0,11%	0,14%	0,18%
BFC Fibre	Orange OI	0,07%	0,08%	0,08%
CAPS THD	Orange OI	0,21%	0,23%	0,28%
Charente-Maritime THD	Orange OI	0,07%	0,08%	0,11%
Chartres Métropole Innovations Numériques (CM'IN)	Opérateurs privés	0,02%	0,02%	0,02%
Connect 76	Altice	0,34%	0,37%	0,63%
Corsica Fibra	Altice	0,10%	0,07%	0,06%
Debitex Telecom	Altice	2,65%	2,43%	2,73%
Dunkerque Grand Littoral Networks	Altitude (rachats en 2021)	0,07%	0,10%	0,13%
Emeraude THD	Altitude	0,04%	0,03%	0,03%
Essonne Numérique THD	Altice (rachats en 2020)	0,18%	0,16%	0,20%
Eure et Loir THD	Altice	0,09%	0,08%	0,09%
Eure Normandie THD	Axione	0,25%	0,20%	0,22%
Fibre 31	Altitude	0,15%	0,16%	0,18%
Fibre44	Axione	0,14%	0,11%	0,14%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Février 2023 - Juillet 2023	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
Gers Fibre	Orange OI	0,24%	0,29%	0,19%
Gironde THD	Orange OI	0,07%	0,09%	0,12%
Grand Dax THD	Orange OI	0,04%	0,04%	0,06%
Haute-Saône Fibre	Orange OI	0,06%	0,05%	0,05%
Hérault Numérique	Altice (rachats en 2020)	0,08%	0,10%	0,13%
Isère Fibre	Altice	0,40%	0,39%	0,40%
La fibre 85	Altitude	0,07%	0,07%	0,10%
La Fibre Paloise	Axione	0,03%	0,03%	0,03%
Laval THD	Orange OI	0,09%	0,11%	0,11%
Loiret THD	Altice	0,16%	0,16%	0,15%
Losange	Altitude	0,09%	0,08%	0,07%
Manche Fibre	Altitude	0,12%	0,12%	0,17%
Mayenne Fibre	Orange OI	0,16%	0,13%	0,14%
MEL THD	Altice (rachats en 2020)	0,11%	0,11%	0,19%
Menippe	Altitude	0,18%	0,16%	0,17%
Moselle Numérique	Orange OI	0,06%	0,08%	0,07%
Nouvelle-Aquitaine THD	Axione	0,11%	0,11%	0,13%
Octogone Fibre	Altitude	0,33%	0,37%	0,23%
Oise Numérique	Altice	0,05%	0,05%	0,05%
Opalys Telecom	Altice	0,45%	0,45%	0,54%
Orne Métropole THD	Orange OI	0,14%	0,19%	0,21%
Régie Vienne Numérique	Orange OI	0,07%	0,07%	0,06%
Réseau Optique de France	Iliad	0,24%	0,21%	0,20%
Resoptic	Altitude	0,15%	0,18%	0,14%
Rosace	Altitude	0,06%	0,06%	0,07%
Saône-et-Loire THD	Altice (rachats en 2020)	0,10%	0,11%	0,00%
Sarthe Numérique	Axione	0,08%	0,09%	0,09%
Savoie Connectée	Altice	0,11%	0,11%	0,14%
Seine Essonne THD	Altitude (rachats en 2021)	1,91%	1,97%	1,94%
Sem@fibre 77	Altice (rachats en 2020)	0,49%	0,50%	0,65%
Sequantic Telecom	Altitude (rachats en 2021)	4,09%	3,63%	2,72%
SFR Fibre SAS (ex Numéricable)	Altice	0,17%	0,15%	0,18%
SIEA	SIEA	0,11%	0,14%	0,15%
Société Française du Radiotéléphone (SFR) (zones très denses)	Altice	0,39%	0,36%	0,37%
Syndicat mixte Deux-Sèvres Numérique	Orange OI	0,07%	0,07%	0,05%
Tarn fibre	Altice	0,28%	0,39%	0,49%
THD 06	Altitude	0,09%	0,14%	0,18%
THD 59-62	Axione	0,06%	0,06%	0,09%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Février 2023 - Juillet 2023	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
THD Bretagne	Orange OI	0,11%	0,10%	0,36%
THD42 Exploitation (SIEL)	Axione	0,14%	0,17%	0,18%
THD64	Altice	0,18%	0,16%	0,16%
THD66	Altitude	0,05%	0,05%	0,04%
Tutor Calvados	Altitude (rachats en 2021)	0,43%	0,51%	0,72%
Tutor Côte Fleurie	Altitude (rachats en 2021)	0,22%	0,23%	0,22%
Tutor Europ'Essonne	Altitude (rachats en 2021)	3,56%	2,94%	2,70%
Tutor Haute-Savoie	Altitude (rachats en 2021)	0,54%	0,45%	0,40%
Tutor Nancy	Altitude (rachats en 2021)	1,26%	1,50%	1,64%
Tutor Somme	Altitude (rachats en 2021)	0,17%	0,15%	0,16%
Val d'Oise Fibre	TDF	0,14%	0,13%	0,12%
Val de Loire Fibre	TDF	0,10%	0,10%	0,09%
Valofibre	Altice	0,92%	1,42%	1,34%
Vannes Agglo Numérique	Altitude	0,09%	0,14%	0,18%
Var THD	Orange OI	0,15%	0,15%	0,14%
Vaucluse Numérique	Axione	0,24%	0,22%	0,22%
Wigard Fibre	Altice	0,15%	0,16%	0,15%
XpFibre 92	Altice (rachats en 2020)	0,14%	0,18%	0,24%
Yconik	Altitude	0,12%	0,11%	0,09%
Yvelines Fibre	TDF	0,09%	0,11%	0,11%
ZP Orange - Ain (01)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,03%
ZP Orange - Aisne (02)	Orange OI	0,07%	0,08%	0,07%
ZP Orange - Allier (03)	Orange OI	0,02%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Alpes-de-Haute-Provence (04)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,09%
ZP Orange - Hautes-Alpes (05)	Orange OI	0,04%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Alpes-Maritimes (06)	Orange OI	0,09%	0,10%	0,11%
ZP Orange - Ardèche (07)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Ardennes (08)	Orange OI	0,14%	0,12%	0,10%
ZP Orange - Ariège (09)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,03%
ZP Orange - Aube (10)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Aude (11)	Orange OI	0,04%	0,05%	0,04%
ZP Orange - Aveyron (12)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,06%
ZP Orange - Bouches-du-Rhône (13)	Orange OI	0,18%	0,21%	0,21%
ZP Orange - Calvados (14)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Cantal (15)	Orange OI	0,01%	0,01%	0,02%
ZP Orange - Charente (16)	Orange OI	0,04%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Charente-Maritime (17)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,07%
ZP Orange - Cher (18)	Orange OI	0,03%	0,06%	0,06%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Février 2023 - Juillet 2023	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ZP Orange - Corrèze (19)	Orange OI	0,07%	0,09%	0,08%
ZP Orange - Corse-du-Sud (2A)	Orange OI	0,02%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Haute-Corse (2B)	Orange OI	0,02%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Côte-d'Or (21)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Côtes d'Armor (22)	Orange OI	0,03%	0,02%	0,06%
ZP Orange - Creuse (23)	Orange OI	0,05%	0,09%	0,11%
ZP Orange - Dordogne (24)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,05%
ZP Orange - Doubs (25)	Orange OI	0,08%	0,06%	0,07%
ZP Orange - Drôme (26)	Orange OI	0,08%	0,08%	0,08%
ZP Orange - Eure (27)	Orange OI	0,03%	0,02%	0,05%
ZP Orange - Eure-et-Loir (28)	Orange OI	0,04%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Finistère (29)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,13%
ZP Orange - Gard (30)	Orange OI	0,19%	0,21%	0,20%
ZP Orange - Haute-Garonne (31)	Orange OI	0,06%	0,07%	0,07%
ZP Orange - Gers (32)	Orange OI	0,11%	0,20%	0,17%
ZP Orange - Gironde (33)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Hérault (34)	Orange OI	0,09%	0,09%	0,09%
ZP Orange - Ille-et-Vilaine (35)	Orange OI	0,03%	0,02%	0,02%
ZP Orange - Indre (36)	Orange OI	0,02%	0,02%	0,04%
ZP Orange - Indre-et-Loire (37)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,02%
ZP Orange - Isère (38)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,06%
ZP Orange - Jura (39)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,05%
ZP Orange - Landes (40)	Orange OI	0,06%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Loir-et-Cher (41)	Orange OI	0,06%	0,05%	0,07%
ZP Orange - Loire (42)	Orange OI	0,07%	0,07%	0,08%
ZP Orange - Haute-Loire (43)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,06%
ZP Orange - Loire-Atlantique (44)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,06%
ZP Orange - Loiret (45)	Orange OI	0,06%	0,06%	0,04%
ZP Orange - Lot (46)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,03%
ZP Orange - Lot-et-Garonne (47)	Orange OI	0,04%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Lozère (48)	Orange OI	0,04%	0,03%	0,01%
ZP Orange - Maine-et-Loire (49)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Marne (51)	Orange OI	0,11%	0,08%	0,07%
ZP Orange - Haute-Marne (52)	Orange OI	0,05%	0,08%	0,08%
ZP Orange - Mayenne (53)	Orange OI	0,05%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Meurthe-et-Moselle (54)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Meuse (55)	Orange OI	0,03%	0,02%	0,02%
ZP Orange - Morbihan (56)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,09%
ZP Orange - Moselle (57)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Nièvre (58)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,03%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Février 2023 - Juillet 2023	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ZP Orange - Nord (59)	Orange OI	0,06%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Oise (60)	Orange OI	0,07%	0,08%	0,11%
ZP Orange - Orne (61)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,07%
ZP Orange - Pas-de-Calais (62)	Orange OI	0,04%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Puy-de-Dôme (63)	Orange OI	0,02%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Pyrénées-Atlantiques (64)	Orange OI	0,04%	0,03%	0,02%
ZP Orange - Hautes-Pyrénées (65)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,05%
ZP Orange - Pyrénées-Orientales (66)	Orange OI	0,06%	0,08%	0,07%
ZP Orange - Bas-Rhin (67)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Haut-Rhin (68)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Rhône (69)	Orange OI	0,08%	0,08%	0,08%
ZP Orange - Haute-Saône (70)	Orange OI	0,04%	0,02%	0,02%
ZP Orange - Saône-et-Loire (71)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Sarthe (72)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Savoie (73)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Haute-Savoie (74)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,06%
ZP Orange - Paris (75)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Seine-Maritime (76)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,06%
ZP Orange - Seine-et-Marne (77)	Orange OI	0,21%	0,23%	0,20%
ZP Orange - Yvelines (78)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,06%
ZP Orange - Deux-Sèvres (79)	Orange OI	0,04%	0,05%	0,06%
ZP Orange - Somme (80)	Orange OI	0,06%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Tarn (81)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Tarn-et-Garonne (82)	Orange OI	0,22%	0,19%	0,13%
ZP Orange - Var (83)	Orange OI	0,13%	0,13%	0,13%
ZP Orange - Vaucluse (84)	Orange OI	0,12%	0,12%	0,11%
ZP Orange - Vendée (85)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Vienne (86)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Haute-Vienne (87)	Orange OI	0,06%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Vosges (88)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Yonne (89)	Orange OI	0,02%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Territoire-de-Belfort (90)	Orange OI	0,07%	0,07%	0,07%
ZP Orange - Essonne (91)	Orange OI	0,30%	0,31%	0,31%
ZP Orange - Hauts-de-Seine (92)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Seine-Saint-Denis (93)	Orange OI	0,54%	0,48%	0,44%
ZP Orange - Val-de-Marne (94)	Orange OI	0,11%	0,12%	0,12%
ZP Orange - Val-D'Oise (95)	Orange OI	0,16%	0,16%	0,16%
ZP XpFibre - Ain (01)	Altice	0,18%	0,26%	0,41%
ZP XpFibre - Alpes-de-Haute-Provence (04)	Altice	0,23%	0,28%	0,31%
ZP XpFibre - Hautes-Alpes (05)	Altice	0,12%	0,13%	0,22%

19/26

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Février 2023 - Juillet 2023	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ZP XpFibre - Alpes-Maritimes (06)	Altice	0,24%	0,25%	0,27%
ZP XpFibre - Bouches-du-Rhône (13)	Altice	0,96%	0,97%	0,89%
ZP XpFibre - Charente (16)	Altice	0,13%	0,11%	0,21%
ZP XpFibre - Charente-Maritime (17)	Altice	0,13%	0,12%	0,17%
ZP XpFibre - Corrèze (19)	Altice	0,36%	0,41%	0,50%
ZP XpFibre - Doubs (25)	Altice	0,23%	0,29%	0,41%
ZP XpFibre - Eure (27)	Altice	0,68%	0,73%	0,83%
ZP XpFibre - Eure-et-Loir (28)	Altice	0,71%	0,49%	0,54%
ZP XpFibre - Finistère (29)	Altice	0,07%	0,07%	0,20%
ZP XpFibre - Gard (30)	Altice	0,26%	0,50%	0,54%
ZP XpFibre - Haute-Garonne (31)	Altice	0,52%	0,53%	0,49%
ZP XpFibre - Hérault (34)	Altice	0,12%	0,12%	0,13%
ZP XpFibre - Ille-et-Vilaine (35)	Altice	0,20%	0,19%	0,21%
ZP XpFibre - Isère (38)	Altice	0,25%	0,19%	0,16%
ZP XpFibre - Loir-et-Cher (41)	Altice	0,08%	0,08%	0,06%
ZP XpFibre - Loire-Atlantique (44)	Altice	0,38%	0,30%	0,26%
ZP XpFibre - Loiret (45)	Altice	0,57%	0,55%	0,50%
ZP XpFibre - Meurthe-et-Moselle (54)	Altice	0,05%	0,05%	0,05%
ZP XpFibre - Meuse (55)	Altice	0,06%	0,05%	0,06%
ZP XpFibre - Morbihan (56)	Altice	0,11%	0,12%	0,26%
ZP XpFibre - Moselle (57)	Altice	0,07%	0,05%	0,05%
ZP XpFibre - Nièvre (58)	Altice	0,12%	0,16%	0,14%
ZP XpFibre - Nord (59)	Altice	0,10%	0,10%	0,13%
ZP XpFibre - Oise (60)	Altice	0,13%	0,11%	0,11%
ZP XpFibre - Pas-de-Calais (62)	Altice	0,04%	0,03%	0,07%
ZP XpFibre - Puy-de-Dôme (63)	Altice	0,29%	0,29%	0,51%
ZP XpFibre - Bas-Rhin (67)	Altice	0,06%	0,06%	0,06%
ZP XpFibre - Haut-Rhin (68)	Altice	0,09%	0,09%	0,07%
ZP XpFibre - Rhône (69)	Altice	0,60%	0,60%	0,60%
ZP XpFibre - Saône-et-Loire (71)	Altice	0,18%	0,22%	0,28%
ZP XpFibre - Seine-Maritime (76)	Altice	1,13%	1,09%	1,06%
ZP XpFibre - Seine-et-Marne (77)	Altice	0,40%	0,42%	0,41%
ZP XpFibre - Yvelines (78)	Altice	1,28%	1,91%	2,18%
ZP XpFibre - Tarn (81)	Altice	0,10%	0,11%	0,12%
ZP XpFibre - Var (83)	Altice	0,18%	0,16%	0,19%
ZP XpFibre - Vaucluse (84)	Altice	0,39%	0,30%	0,29%
ZP XpFibre - Vosges (88)	Altice	0,04%	0,02%	0,01%
ZP XpFibre - Essonne (91)	Altice	0,90%	0,97%	0,98%
ZP XpFibre - Seine-Saint-Denis (93)	Altice	2,84%	2,44%	2,40%
ZP XpFibre - Val-de-Marne (94)	Altice	0,31%	0,28%	0,30%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Février 2023 - Juillet 2023	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ZP XpFibre - Val-D'Oise (95)	Altice	1,61%	1,52%	1,65%

# 2 Historique du taux d'échecs au raccordement

Entre la dernière publication de cet observatoire et la présente publication, des travaux d'amélioration des méthodes de production des données relatives au suivi des échecs de raccordement se sont poursuivis et ont permis la prise en compte des données de Free dans le présent observatoire. En conséquence, les données des mois de mai à octobre 2023 ont été recalculées par rapport à celles publiées début février 2024.

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ADTIM FttH	Axione	6,49%	6,68%
Aisne THD	Axione	3,45%	4,02%
Alliance THD	Orange OI	6,30%	6,12%
Altitude Fibre 21	Altitude	6,32%	8,37%
Altitude Fibre 39	Altitude	2,55%	2,75%
Altitude Fibre 40	Altitude	4,67%	6,67%
Anjou Fibre	TDF	4,08%	4,25%
Ariège THD	Orange OI	2,75%	2,57%
Auvergne THD	Orange OI	5,96%	5,33%
Berry Fibre optique	Axione	4,90%	5,26%
BFC Fibre	Orange OI	2,73%	2,39%
CAPS THD	Orange OI	4,93%	6,76%
Charente-Maritime THD	Orange OI	4,41%	3,79%
Chartres Métropole Innovations Numériques (CM'IN)	Opérateurs privés	2,34%	1,63%
Connect 76	Altice	5,61%	5,76%
Corsica Fibra	Altice	7,53%	6,17%
Debitex Telecom	Altice	10,37%	11,33%
Dunkerque Grand Littoral Networks	Altitude (rachats en 2021)	10,26%	14,14%
Emeraude THD	Altitude	3,18%	4,84%
Essonne Numérique THD	Altice (rachats en 2020)	5,33%	6,28%
Eure et Loir THD	Altice	6,95%	6,19%
Eure Normandie THD	Axione	4,82%	5,52%
Fibre 31	Altitude	7,09%	8,95%
Fibre44	Axione	3,50%	3,03%
Gers Fibre	Orange OI	9,10%	9,06%
Gironde THD	Orange OI	3,90%	4,23%
Grand Dax THD	Orange OI	3,78%	4,29%
Haute-Saône Fibre	Orange OI	1,93%	1,85%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
Hérault Numérique	Altice (rachats en 2020)	4,96%	3,74%
sère Fibre	Altice	10,58%	10,24%
a fibre 85	Altitude	3,40%	4,72%
a Fibre Paloise	Axione	5,33%	5,30%
Laval THD	Orange OI	6,99%	5,48%
Loiret THD	Altice	6,11%	5,70%
Losange	Altitude	5,45%	7,93%
Manche Fibre	Altitude	5,61%	8,04%
Mayenne Fibre	Orange OI	5,41%	4,72%
MEL THD	Altice (rachats en 2020)	9,28%	8,58%
Menippe	Altitude	6,79%	9,82%
Moselle Numérique	Orange OI	3,91%	4,86%
Nouvelle-Aquitaine THD	Axione	4,31%	4,28%
Octogone Fibre	Altitude	9,92%	11,73%
Oise Numérique	Altice	5,46%	5,72%
Opalys Telecom	Altice	7,02%	5,69%
Orne Métropole THD	Orange OI	9,34%	11,32%
Régie Vienne Numérique	Orange OI	4,54%	5,40%
Réseau Optique de France	Réseau Optique de France	16,40%	14,53%
Resoptic	Altitude	21,76%	28,68%
Rosace	Altitude	6,19%	9,64%
Saône-et-Loire THD	Altice (rachats en 2020)	8,43%	6,15%
Sarthe Numérique	Axione	4,07%	4,47%
Savoie Connectée	Altice	7,08%	7,00%
Seine Essonne THD	Altitude (rachats en 2021)	13,73%	18,01%
Sem@fibre 77	Altice (rachats en 2020)	8,86%	9,34%
Sequantic Telecom	Altitude (rachats en 2021)	22,55%	31,49%
SFR Fibre SAS (ex Numéricable)	Altice	9,01%	8,83%
SIEA	SIEA	6,05%	5,34%
Société Française du Radiotéléphone (SFR) (zones très denses)	Altice	7,54%	7,09%
Syndicat mixte Deux-Sèvres Numérique	Orange OI	2,83%	2,97%
Tarn fibre	Altice	12,72%	16,27%
THD 06	Altitude	5,79%	7,39%
THD 59-62	Axione	5,98%	6,44%
THD Bretagne	Orange OI	3,37%	3,91%
THD42 Exploitation (SIEL)	Axione	11,18%	10,70%
THD64	Altice	8,02%	7,64%
THD66	Altitude	3,10%	4,71%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
Futor Calvados	Altitude (rachats en 2021)	15,70%	18,21%
Futor Côte Fleurie	Altitude (rachats en 2021)	9,74%	12,99%
Tutor Europ'Essonne	Altitude (rachats en 2021)	23,23%	29,12%
Tutor Haute-Savoie	Altitude (rachats en 2021)	9,71%	11,33%
Futor Nancy	Altitude (rachats en 2021)	24,31%	32,02%
Tutor Somme	Altitude (rachats en 2021)	4,10%	5,29%
/al d'Oise Fibre	TDF	5,50%	8,11%
Val de Loire Fibre	TDF	5,04%	5,59%
/alofibre	Altice	5,15%	9,54%
Vannes Agglo Numérique	Altitude	11,80%	14,51%
Var THD	Orange OI	4,91%	4,52%
Vaucluse Numérique	Axione	10,19%	11,19%
Wigard Fibre	Altice	6,20%	5,23%
XpFibre 92	Altice (rachats en 2020)	9,12%	8,61%
Yconik	Altitude	3,61%	4,51%
Yvelines Fibre	TDF	6,56%	8,44%
ZP Orange - Ain (01)	Orange OI	3,44%	3,43%
ZP Orange - Aisne (02)	Orange OI	3,53%	4,20%
ZP Orange - Allier (03)	Orange OI	1,40%	1,59%
ZP Orange - Alpes-de-Haute- Provence (04)	Orange OI	2,26%	2,33%
ZP Orange - Hautes-Alpes (05)	Orange OI	3,38%	4,26%
ZP Orange - Alpes-Maritimes (06)	Orange OI	7,45%	5,69%
ZP Orange - Ardèche (07)	Orange OI	3,37%	4,15%
ZP Orange - Ardennes (08)	Orange OI	6,69%	8,32%
ZP Orange - Ariège (09)	Orange OI	2,08%	2,15%
ZP Orange - Aube (10)	Orange OI	3,78%	4,31%
ZP Orange - Aude (11)	Orange OI	2,64%	3,23%
ZP Orange - Aveyron (12)	Orange OI	3,54%	2,78%
ZP Orange - Bouches-du-Rhône (13)	Orange OI	6,47%	5,76%
ZP Orange - Calvados (14)	Orange OI	3,38%	3,97%
ZP Orange - Cantal (15)	Orange OI	4,03%	3,02%
ZP Orange - Charente (16)	Orange OI	3,23%	2,75%
ZP Orange - Charente-Maritime (17)	Orange OI	3,86%	3,64%
ZP Orange - Cher (18)	Orange OI	3,26%	3,17%
ZP Orange - Corrèze (19)	Orange OI	4,88%	5,68%
ZP Orange - Corse-du-Sud (2A)	Orange OI	2,35%	2,45%
ZP Orange - Haute-Corse (2B)	Orange OI	2,35%	2,45%
ZP Orange - Côte-d'Or (21)	Orange OI	2,85%	3,12%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ZP Orange - Côtes d'Armor (22)	Orange OI	2,34%	2,93%
ZP Orange - Creuse (23)	Orange OI	7,47%	5,41%
ZP Orange - Dordogne (24)	Orange OI	2,87%	3,74%
ZP Orange - Doubs (25)	Orange OI	4,35%	4,05%
ZP Orange - Drôme (26)	Orange OI	5,88%	5,04%
ZP Orange - Eure (27)	Orange OI	2,01%	2,25%
ZP Orange - Eure-et-Loir (28)	Orange OI	2,80%	2,38%
ZP Orange - Finistère (29)	Orange OI	2,62%	3,12%
ZP Orange - Gard (30)	Orange OI	5,17%	4,46%
ZP Orange - Haute-Garonne (31)	Orange OI	5,03%	4,01%
ZP Orange - Gers (32)	Orange OI	10,25%	8,73%
ZP Orange - Gironde (33)	Orange OI	4,26%	4,14%
ZP Orange - Hérault (34)	Orange OI	4,41%	3,70%
ZP Orange - Ille-et-Vilaine (35)	Orange OI	3,77%	3,28%
ZP Orange - Indre (36)	Orange OI	1,52%	1,66%
ZP Orange - Indre-et-Loire (37)	Orange OI	2,14%	2,20%
ZP Orange - Isère (38)	Orange OI	5,08%	4,22%
ZP Orange - Jura (39)	Orange OI	4,02%	4,85%
ZP Orange - Landes (40)	Orange OI	4,25%	3,37%
ZP Orange - Loir-et-Cher (41)	Orange OI	2,34%	2,21%
ZP Orange - Loire (42)	Orange OI	6,14%	5,31%
ZP Orange - Haute-Loire (43)	Orange OI	2,83%	2,78%
ZP Orange - Loire-Atlantique (44)	Orange OI	4,08%	3,62%
ZP Orange - Loiret (45)	Orange OI	5,37%	2,47%
ZP Orange - Lot (46)	Orange OI	5,45%	6,33%
ZP Orange - Lot-et-Garonne (47)	Orange OI	2,57%	2,85%
ZP Orange - Lozère (48)	Orange OI	6,38%	5,15%
ZP Orange - Maine-et-Loire (49)	Orange OI	2,43%	1,97%
ZP Orange - Marne (51)	Orange OI	3,92%	4,57%
ZP Orange - Haute-Marne (52)	Orange OI	4,94%	5,66%
ZP Orange - Mayenne (53)	Orange OI	4,49%	4,34%
ZP Orange - Meurthe-et-Moselle (54)	Orange OI	5,00%	3,70%
ZP Orange - Meuse (55)	Orange OI	2,82%	3,80%
ZP Orange - Morbihan (56)	Orange OI	1,82%	2,15%
ZP Orange - Moselle (57)	Orange OI	5,28%	5,21%
ZP Orange - Nièvre (58)	Orange OI	2,54%	2,54%
ZP Orange - Nord (59)	Orange OI	5,53%	5,04%
ZP Orange - Oise (60)	Orange OI	4,26%	6,38%
ZP Orange - Orne (61)	Orange OI	8,05%	9,74%
ZP Orange - Pas-de-Calais (62)	Orange OI	3,34%	3,74%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ZP Orange - Puy-de-Dôme (63)	Orange OI	1,61%	1,77%
ZP Orange - Pyrénées-Atlantiques (64)	Orange OI	3,16%	2,83%
ZP Orange - Hautes-Pyrénées (65)	Orange OI	2,85%	2,38%
ZP Orange - Pyrénées-Orientales (66)	Orange OI	1,95%	1,91%
ZP Orange - Bas-Rhin (67)	Orange OI	3,69%	2,93%
ZP Orange - Haut-Rhin (68)	Orange OI	2,68%	2,84%
ZP Orange - Rhône (69)	Orange OI	6,37%	5,23%
ZP Orange - Haute-Saône (70)	Orange OI	4,74%	3,73%
ZP Orange - Saône-et-Loire (71)	Orange OI	2,68%	2,57%
ZP Orange - Sarthe (72)	Orange OI	1,99%	2,42%
ZP Orange - Savoie (73)	Orange OI	2,03%	2,14%
ZP Orange - Haute-Savoie (74)	Orange OI	2,15%	2,24%
ZP Orange - Paris (75)	Orange OI	5,56%	3,03%
ZP Orange - Seine-Maritime (76)	Orange OI	2,75%	3,19%
ZP Orange - Seine-et-Marne (77)	Orange OI	3,56%	3,57%
ZP Orange - Yvelines (78)	Orange OI	2,15%	2,30%
ZP Orange - Deux-Sèvres (79)	Orange OI	2,10%	2,54%
ZP Orange - Somme (80)	Orange OI	4,97%	5,72%
ZP Orange - Tarn (81)	Orange OI	2,22%	2,82%
ZP Orange - Tarn-et-Garonne (82)	Orange OI	8,02%	8,28%
ZP Orange - Var (83)	Orange OI	6,15%	4,72%
ZP Orange - Vaucluse (84)	Orange OI	4,73%	5,49%
ZP Orange - Vendée (85)	Orange OI	1,76%	2,45%
ZP Orange - Vienne (86)	Orange OI	3,59%	2,84%
ZP Orange - Haute-Vienne (87)	Orange OI	2,56%	2,81%
ZP Orange - Vosges (88)	Orange OI	4,71%	5,41%
ZP Orange - Yonne (89)	Orange OI	3,40%	2,83%
ZP Orange - Territoire-de-Belfort (90)	Orange OI	4,25%	4,95%
ZP Orange - Essonne (91)	Orange OI	5,10%	4,64%
ZP Orange - Hauts-de-Seine (92)	Orange OI	4,61%	2,40%
ZP Orange - Seine-Saint-Denis (93)	Orange OI	5,46%	4,37%
ZP Orange - Val-de-Marne (94)	Orange OI	3,98%	3,14%
ZP Orange - Val-D'Oise (95)	Orange OI	4,18%	4,08%
ZP XpFibre - Ain (01)	Altice	11,20%	9,06%
ZP XpFibre - Alpes-de-Haute- Provence (04)	Altice	10,41%	9,44%
ZP XpFibre - Hautes-Alpes (05)	Altice	10,38%	9,99%
ZP XpFibre - Alpes-Maritimes (06)	Altice	12,88%	13,68%
ZP XpFibre - Bouches-du-Rhône (13)	Altice	10,47%	10,46%
ZP XpFibre - Charente (16)	Altice	9,05%	7,16%
ZP XpFibre - Charente-Maritime (17)	Altice	8,69%	7,52%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Mai 2023 - Octobre 2023	Observatoire n°3 (Août 2023 - Janvier 2024)
ZP XpFibre - Corrèze (19)	Altice	20,08%	18,28%
ZP XpFibre - Doubs (25)	Altice	16,84%	14,86%
ZP XpFibre - Eure (27)	Altice	17,90%	17,60%
ZP XpFibre - Eure-et-Loir (28)	Altice	14,20%	13,97%
ZP XpFibre - Finistère (29)	Altice	4,58%	5,40%
ZP XpFibre - Gard (30)	Altice	7,81%	8,01%
ZP XpFibre - Haute-Garonne (31)	Altice	11,73%	11,57%
ZP XpFibre - Hérault (34)	Altice	7,77%	7,08%
ZP XpFibre - Ille-et-Vilaine (35)	Altice	10,92%	9,81%
ZP XpFibre - Isère (38)	Altice	12,40%	10,82%
ZP XpFibre - Loir-et-Cher (41)	Altice	6,25%	4,90%
ZP XpFibre - Loire-Atlantique (44)	Altice	9,34%	8,34%
ZP XpFibre - Loiret (45)	Altice	9,77%	9,05%
ZP XpFibre - Meurthe-et-Moselle (54)	Altice	7,60%	9,22%
ZP XpFibre - Meuse (55)	Altice	6,73%	4,10%
ZP XpFibre - Morbihan (56)	Altice	7,16%	8,11%
ZP XpFibre - Moselle (57)	Altice	2,50%	2,61%
ZP XpFibre - Nièvre (58)	Altice	8,43%	6,50%
ZP XpFibre - Nord (59)	Altice	7,91%	7,46%
ZP XpFibre - Oise (60)	Altice	5,61%	5,40%
ZP XpFibre - Pas-de-Calais (62)	Altice	4,75%	4,72%
ZP XpFibre - Puy-de-Dôme (63)	Altice	14,46%	14,09%
ZP XpFibre - Bas-Rhin (67)	Altice	4,71%	4,25%
ZP XpFibre - Haut-Rhin (68)	Altice	3,27%	3,00%
ZP XpFibre - Rhône (69)	Altice	13,71%	12,79%
ZP XpFibre - Saône-et-Loire (71)	Altice	8,94%	10,04%
ZP XpFibre - Seine-Maritime (76)	Altice	17,48%	14,68%
ZP XpFibre - Seine-et-Marne (77)	Altice	6,97%	7,58%
ZP XpFibre - Yvelines (78)	Altice	14,99%	14,57%
ZP XpFibre - Tarn (81)	Altice	7,45%	6,71%
ZP XpFibre - Var (83)	Altice	8,34%	8,08%
ZP XpFibre - Vaucluse (84)	Altice	7,82%	8,28%
ZP XpFibre - Vosges (88)	Altice	3,85%	2,59%
ZP XpFibre - Essonne (91)	Altice	10,36%	9,95%
ZP XpFibre - Seine-Saint-Denis (93)	Altice	10,15%	10,37%
ZP XpFibre - Val-de-Marne (94)	Altice	7,43%	7,20%
ZP XpFibre - Val-D'Oise (95)	Altice	12,02%	11,33%